

Assemblée Générale du 31 janvier 2011

Rapport Moral

Association gymnastique volontaire de Magonty-Cap de Bos

Nombre d'inscrits 231

Nombre de présents ou représentés : 145

Bonjour à tous

Au 1^{er} septembre 2010, l'adresse du siège social a changé : 5 rue Louis Pasteur 33600 Pessac.

Cette année, nous avons invité par mail :

- Les mairies de Pessac et de Saint Jean d'Illac
- Notre fédération départementale dont la représentante est Madame Mireille Channel , elle a parlé des différents cours que nous proposons et du dynamisme engendré par l'organisation des sorties.
- L'office municipal du sport (excusé)
- Les syndicats de quartier de Cap de Bos et de Magonty

Point sur notre situation :

A ce jour, notre association recense 231 adhérents contre 259 à la dernière assemblée générale du 22 mars 2010.

- 11 personnes ont 2 activités : aquagym et gym volontaire,
- 160 inscrits en gym volontaire
- 24 en gym douce. Nouveau, cette année, plusieurs personnes qui vont aux cours de gym douce vont également aux cours proposés par Marie-Laurence, ils sont donc inscrits en GV pour l'assurance.
- 24 à Saint Jean d'Illac
- 34 en Aquagym dont 2 suivent 2 séances hebdomadaires
- Baisse sensible du nombre d'hommes : 11 au lieu de 18 l'année dernière.

Séances proposées chaque semaine :

- A Saint Jean d'Illac : 2 h de gym profonde
- A Pessac :
 - 3h de gym douce
 - 2h abdos fessiers
 - 10h de gym volontaire
 - 2 séances de 45 minutes d'aquagym

Les permanences pour les inscriptions : faible mobilisation. Elles représentent moins de 20% des inscrits de l'année

Pour la 2^{ème} année consécutive, en 2010, l'association a obtenu une subvention de 350 euros de la mairie de Pessac pour son fonctionnement. Nouvelle demande faite pour 2011, les critères d'attribution ont été modifiés, la réponse est attendue en mai.

Certificats médicaux : 1 seul manque à ce jour. La distribution en juin + 1 exemplaire dans l'enveloppe de rentrée est un succès : reconduction pour la saison prochaine.

Une fiche individuelle de la fédération a été mise en place pour proposer une assurance complémentaire, difficultés d'application : cet imprimé est supprimé pour la saison prochaine, nos bulletins d'inscription devront être adaptés afin de proposer cette assurance et faire signer l'adhérent.

Mise en place de notre 1er règlement intérieur : il a été joint à l'enveloppe d'information envoyée à la rentrée.

Quelques précisions :

- Certificat médical de non contre-indication obligatoire chaque année à l'inscription, quelque soit l'âge.
- Cotisation payable en 3 chèques maximum remis en même temps et datés du jour de l'inscription. 1^{er} chèque encaissable de suite et le dernier sous 3 mois maximum
- Tarifs dégressifs en cours d'année :
 - Inscription au 1^{er} janvier : 2/3 de la cotisation nette + assurance et licence
 - Inscription au 1^{er} avril : 1/3 de la cotisation nette + assurance et licence
- Tarif couple applicable pour des personnes de la même famille – 3^{ème} personne : -10% sur la cotisation nette + assurance et licence
- étudiants : -20% sur la cotisation nette + assurance et licence
- chômeurs : -15% sur la cotisation nette + assurance et licence

Pour les étudiants et les chômeurs : un justificatif sera demandé

- remboursement d'une partie de la cotisation annuelle (hors assurance et licence) en cas de déménagement, embauche, maladie, sur présentation d'un justificatif – Prise d'effet au trimestre suivant.

Modalités de fonctionnement :

- pas d'enfants âgés de moins de 10 ans admis pendant les cours,
- une semaine d'essai offerte,
- arrêt des séances de gym pendant les vacances scolaires.

Bilan financier

L'exercice 2009-2010 s'est terminé avec un bénéfice de 2942 euros. Stabilité du nombre d'inscriptions, provision faite pour le départ à la retraite de Marie Laurence.

Compte tenu des résultats prévisibles, une semaine de cours a été faite en juin (hors aquagym) et la saison 2010-2011 a débuté la 2^{ème} semaine de septembre au lieu de la 3^{ème}

Prévisionnel 2010-2011 : l'exercice devrait se clôturer avec un excédent d'environ 600 euros, y compris la provision de 500 euros pour départ à la retraite.

Décisions prises par rapport à ce budget :

- une semaine supplémentaire de cours (hors aquagym) en fin de saison (fin des cours le 24 juin)
- reprise des cours la 2^{ème} semaine de septembre, dès le 12 pour la GV, et le 19 pour l'aquagym
- fin des cours de la saison 2011-2012 le 15 juin
- le calendrier des vacances scolaires sera respecté
- taux horaires des animateurs réévalués de +2% à compter du 1^{er} février 2011

A noter que l'augmentation du coût de l'assurance + licence pour la saison 2010/2011 a été finalement de 1,30€ alors que nos cotisations n'ont été augmentées que de 1€. Pour la saison

2011/2012, les augmentations sont connues : +0,50 € pour la licence et +0,10 pour la part départementale.

Cotisations 2011/2012

Les propositions suivantes ont été adoptées à l'unanimité, ces tarifs incluent les 24€ d'assurance+licence.

- Saint Jean d'Ilac : maintien à 148 € (pour 1 ou 2 heures de cours par semaine)
- Gym volontaire (et/ou musculation abdo-fessiers) : 118 € (216 € pour un couple)
- Gym douce (de 1 à 3 cours par semaine) : 109 €
- Aquagym : 180 € pour un cours par semaine et 333 € pour 2 cours par semaine

Activités annexes

- 4 septembre : Participation aux forums des associations de St Jean d'Ilac et Pessac
- 16 octobre : soirée au casino de Bordeaux Lac – 49 participants
- Pot amical de fin d'année: jeudi 17 décembre : cours de Laurent et vendredi 18 cours de Danielle
- En janvier : galettes des rois à St Jean d'Ilac et Pessac + les 2 cours d'aquagym

En prévision :

- Soirée dansante des années 70-80 au Tie Break avec DJ – 64 inscrits
- Printemps du Sport les 19 et 20 mars :
 - Le 19 mars : 2 démonstrations de gym par Marie Laurence et Danielle + une permanence d'information de 14h30 à 17h30
 - Le 20 mars : 1 groupe marche + 1 groupe vélo
- Le 30 mars : après midi vélo
- Le 28 mai : marche à journée à Frontenac
- 8 juin : journée thalasso
- 22 juin : journée vélo
- Pour clore l'année :
 - Repas St Jean le 17 juin
 - Repas Marie Laurence le 24 juin
 - Repas Danielle : date à déterminer
 - Pot de fin d'année Laurent : 16 juin au soir
 - Pot de fin d'année Sophie : 17 juin au soir

Appel à candidatures

- Secrétaire démissionnaire : Jeannine Gekière
- Volontaire : Yvonne Sevrain, adhérente depuis des années.

Conclusion

Merci à vous tous

Pot amical